

**Compte-rendu du Conseil de l'ED Sciences du Végétal
du 12 mai 2022 présentiel et visio**

Présents : E. Aleksenko, B. Alunni, O. Bouchabke, M. Cren-Reisdorf, M. Delarue, T. Flutre, M. Fournier, A. Jugan, C. Lelandais, D. Manicacci, S. Merlot, S. Nadot, J. Noah, J. Ropars, T. Rouxel

Excusés : S. Derminon, C. De Vitry, D. Laloi, E. Jenczewski, R. Le Hir

Secrétaire de séance : M. Fournier

Début de la séance : 9h30

- **Auditions de 2 doctorants recrutés hors concours de l'ED**

- Michel HEIDECKER
- Azhin MORTEZAZADEH

- **Jury du concours juin 2022**

La composition du jury du concours de l'ED qui aura lieu les 8, 9 et 10 juin 2022 est finalisée. Il est composé de 11 personnes, avec un équilibre hommes/femmes, regroupant différentes expertises. Le jury comprend 4 membres externes.

Le concours aura lieu cette année en présentiel, pour le jury et les candidats. La version hybride présentiel/visioconférence pour les candidats n'est pas retenue afin de préserver une équité de traitement.

Ce jour, 27 candidats sont retenus¹.

Nouveauté cette année : une mission de 32 heures de monitorat sur la durée de la thèse pourra être proposée par l'université Paris Saclay aux candidats retenus en liste principale.

Le jury devra se prononcer lors de l'audition sur la capacité des candidats à exercer cette mission. Cette sélection se fera particulièrement sur le niveau de langue en français et/ou anglais.

Les agrégés qui doivent, quant à eux, enseigner 64 heures se verront proposer des missions de 64h. .

L'Ecole Doctorale va envoyer un mail de convocation aux candidats retenus par les porteurs de projet, indiquant les modalités du concours, et leur jour et heure de passage de l'audition.

- **LPR Loi de Programmation pour la Recherche : révision de l'arrêté de 2016**

La fin de la LPR a été votée avant le changement de gouvernement. Peu de changement.

- La soutenance en 2 étapes n'a pas été retenue
- Le serment du doctorant a été intégré dans la Charte du doctorat
- Le directeur de thèse fait partie du jury mais ne prend pas part à la décision.
- La formation sur l'intégrité scientifique est intégrée dans la Charte du doctorat pour les doctorants en 1^{ère} année de thèse
- Renforcement du comité de suivi de thèse obligatoire pour les réinscriptions dès la 2^{ème} année,

¹ Au final, le 12 mai à minuit, 34 candidatures ont été validées pour le concours

également pour les prolongations en 4^{ème} année de thèse. Nous allons alléger notre fiche de suivi des comités de thèse pour la rendre plus lisible et en adéquation avec le document de l'université Paris Saclay. Le comité de suivi devra être vigilant à l'adéquation avec le projet de thèse validé par l'ED

- **Modifications du Règlement intérieur**

- Le financement minimum pour effectuer une thèse reste le smic net. Cependant, pour l'obtention d'un Visa Passeport Talent Chercheur, le seuil minimum s'élève à 1455€ net.

Une convention d'accueil permettant la prise en compte de la propriété intellectuelle est mise en place pour les doctorants étrangers. Elle sera liée au Passeport Talent Chercheur et permettra l'accueil de boursiers au sein des laboratoires hors universités à l'INRAE et au CNRS par exemple.

- Règles de publication pour participation au concours de l'ED

Pour pouvoir proposer un sujet de thèse au concours de l'ED, un porteur de projet doit respecter certaines règles concernant les publications des doctorants qu'il a précédemment dirigés. Celles-ci seront expliquées dans l'appel à projet. Les difficultés rencontrées sur les publications seront étudiées au cas par cas par le Conseil de l'ED en fonction du contexte de la thèse.

- **Actions visant à aider les doctorants dans leur future insertion professionnelle**

- Des « Carrier session » sont organisées lors des PhD Days qui ont lieu chaque année. Ils se dérouleront les 22, 23 et 24 juin 2022. C'est l'association de doctorants Doc' en Herbe qui lance les invitations des professionnels.

- Une newsletter est diffusée régulièrement par l'ED, avec à l'affiche le portrait d'un ou plusieurs doctorants. Des informations sont publiées également sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter. Des vacances par un(e) étudiant(e) en master pourraient être envisagées à l'avenir pour étoffer ces publications.

- Conseil annuel dédié aux professionnels.

Par le passé, un chercheur de la société l'Oréal ou des entrepreneurs de start-up sont venus présenter leur métier et leurs expériences. Est-ce une plus-value pour les doctorants ?

- CRIP (Cellule de Réflexion à l'Insertion Professionnelle)

Cette formation était assurée principalement par Jean-Marc SENG qui va partir. Doit-on continuer ce type de formation ?

La CRIP pour les doctorants de 1^{ère} année permettaient de découvrir les métiers du public et du privé. Les doctorants de 3^{ème} année pouvaient notamment travailler leur CV et s'entraîner à se présenter oralement et à gagner en assurance.

- **Comment anticiper les futurs challenges et les secteurs de recrutement ?**

- Le groupe innovation de SPS propose d'organiser des séminaires donnant la parole à des acteurs socio-économiques intervenant dans le domaine des plantes et de leurs usages. L'objectif serait de présenter leur entreprise et d'anticiper les challenges de demain

- Une collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pourrait être envisagée pour les écologues

- Certaines formations doctorales sont trop généralistes et pas centrées sur nos thématiques

- Des propositions d'interviews sont mises en place au niveau des laboratoires à des fins d'information

- **Poste de l'assistante de l'Ecole doctorale**

Martine FOURNIER part en retraite au 1^{er} octobre 2022. Le poste est à pourvoir, le recrutement est ouvert.

Fin de la séance à 11h20